



Antibes-Cagnes / Vence

<http://ktrolpoup.zeblog.com/c-kt-ados>

Année 2011-2012

X) 31 mars 2012 – « par la foi seule »

« L'homme est justifié par la foi, sans les œuvres de la loi. » (Romains 3, 28)

« Dieu a tant aimé le monde qu'il a donné son Fils unique, afin que quiconque croit en lui ne périsse pas, mais qu'il ait la vie éternelle. » (Jean 3, 16)

« C'est par la grâce que vous êtes sauvés, par le moyen de la foi ; vous n'y êtes pour rien, c'est le don de Dieu » (Ép 2, 8). C'est tout l'Évangile qui est dit en ces deux points : « sauvés par la grâce, par le moyen de la foi ».

Le ch. 3 de l'Évangile de Jean développe dans un dialogue de Jésus avec un homme à la piété exemplaire, Nicodème, ces deux volets de l'Évangile.

Le premier volet, la grâce, est donné dans l'image de la nouvelle naissance, naissance d'en Haut, qui introduit le passage (Jean 3, 1 sq.). Avec pour chute le v. 8 : « Le vent souffle où il veut, et tu entends sa voix, mais tu ne sais ni d'où il vient ni où il va. Ainsi en est-il de quiconque est né de l'Esprit. » La naissance d'en Haut, c'est comme la naissance tout court : on n'y peut rien. Le souffle de Dieu, dont on ne connaît pas les voies, en est la source : c'est la grâce.

Puis, second volet : la foi, que suscite la grâce et qui en reçoit le don. La grâce, on n'en conçoit rien, la foi on en est conscient : on sait que l'on croit.

Jésus illustre cela par l'évocation de l'épisode du serpent d'airain, ce serpent que Moïse avait fait forger pour que quiconque le regarde après avoir été mordu par les serpents fût guéri : « Moïse fit un serpent d'airain, et le plaça sur une perche ; et quiconque avait été mordu par un serpent, et regardait le serpent d'airain, conservait la vie. » (Nombres 21, 9)



Il en est de même de la crucifixion du Christ : une élévation sur une perche similaire à l'élévation sur une perche du serpent d'airain de Moïse de sorte que quiconque lève son regard vers lui, croit en lui, ait la vie éternelle, soit sauvé d'une mort aussi certaine que celle qui suit la morsure d'un serpent venimeux.

Quiconque croit en lui, élevé de la terre, a la vie éternelle de la même façon que quiconque regardait le serpent de Moïse était guéri des morsures des serpents venimeux.

Et nous voilà au verset que la Déclaration de foi de l'Église Réformée de France reconnaît comme « la révélation centrale de l'Évangile » : « Dieu a tant aimé le monde qu'il a donné son Fils unique, afin que quiconque croit en lui ne périsse pas, mais qu'il ait la vie éternelle. » (Jean 3, 16)

Quel est l'acte de foi qui reçoit la grâce de Dieu donnée pleinement dans le signe du don de son Fils ? C'est tout simplement le regard qui se tourne vers lui sans crainte, comme les pères au désert mordus par les serpents se tournaient vers le serpent d'airain dressé dans la lumière.

Tel est l'acte de foi qui sauve : se tourner sans crainte vers celui par lequel le monde vient à son salut, vers celui qui, pendu au bois, élevé de la terre fait resplendir la vie éternelle. Par la foi seule. La grâce y est donnée pleinement.



RP